

## SERVICES TECHNIQUES et AMENAGEMENT

### Missions du stagiaire en maîtrise énergétique des bâtiments

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et la commune de Saint Jean de Maurienne disposent d'un patrimoine de 80 bâtiments environ.

Dans un souci de cohérence et de rationalisation de ce patrimoine, les deux entités se sont organisées pour mutualiser leurs moyens en créant un service commun.

Le service commun conduit les projets d'investissement et de structuration liés à ce patrimoine. Les missions du stage entrent dans ce cadre.

**Responsable hiérarchique** : directeur des services techniques et de l'aménagement

**Missions** :

- Identifier le patrimoine de la 3CMA et de la ville de Saint Jean de Maurienne soumis au décret tertiaire et aux nouvelles obligations énergétiques
- Assurer le recueil de données sur la consommation énergétique des bâtiments, en relation avec les responsables d'établissements et chargés d'exploitation
- Constituer les dossiers de régularisation
- Assurer la régularisation réglementaire des bâtiments concernés

**Temps de travail** : 35h

**Durée** : 2 à 3 mois

**Compétences et qualités requises** :

- Connaissances de la maîtrise énergétique des bâtiments appréciées
- Maîtrise du pack office (excel, word)
- Relative autonomie dans l'organisation,
- Qualités relationnelles et communication avec les services.
- Discrétion et rigueur